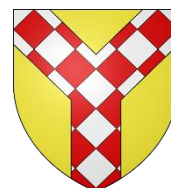




PROJET PEDAGOGIQUE
ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE
ALIGNAN- DU- VENT 2024/2025



1. Introduction

2. Objectifs généraux de l'ALP

3. Moyen et structuration

- A. Horaires
- B. Structure
- C. Les temps de vie quotidienne
- D. Les temps de loisirs

4. Les activités menées

- A. Les activités

5. Les locaux

6. Articulation avec le projet d'école et relation avec les enseignants

7. La direction et l'équipe d'animation

- A. La direction garante du projet
- B. L'équipe d'animation
- C. La formation d'animateur
- D. L'évaluation

1. Introduction

A la suite d'une demande de plus en plus forte de la part des familles, la Commune d'Alignan-du-vent a mis en place un Accueil de Loisirs Péri-scolaire-ALP

L'ALP n'est pas une garderie, c'est un lieu privilégié d'éducation, complémentaire de l'institution scolaire : c'est un lieu d'apprentissage. Le centre de loisirs est organisé pour l'enfant. L'adulte à son écoute l'aide à trouver une place dans la collectivité.

Le centre est un lieu de Loisirs, où la vie s'organise différemment de l'école. La commune d'Alignan-du-vent a aménagé des locaux, à proximité de l'école.

Des repères précis seront donnés aux enfants en adéquation avec le projet éducatif ainsi qu'un cadre qui leur permettront de se repérer précisément même si les contraintes y sont différentes. L'enfant devra trouver à la fois le repos, la détente, la pratique d'activités nouvelles.

2. Objectifs généraux de l'ALP

- Poursuivre une éducation originale et complémentaire de l'école.
- Multiplier les occasions d'expressions, de rencontres, d'échanges où l'enfant se découvre et s'épanouit.
- Organiser des loisirs éducatifs.
- Permettre l'apprentissage de l'autonomie et la responsabilité individuelle.
- Favoriser l'adaptation à la vie collective.
- Ouvrir l'ALP à l'environnement, à la culture méditerranéenne, à la découverte de l'histoire du village et aux associations.
- Sensibilisation au tri des déchets, recyclage et au gaspillage alimentaire
- Assurer la sécurité affective et matérielle de chaque enfant ainsi que sa santé physique et morale.
- Favoriser l'accès à la découverte et à la pratique sportive ainsi qu'aux jeux extérieurs.
- Organiser des rencontres intergénérationnelles avec les enfants et personnes âgées du village.

3. Moyens et structuration

A. Les horaires

L'ALP doit permettre aux enfants de mieux vivre leur journée à l'école qui se compose en trois temps, dans lequel on alterne moments de vie quotidienne et des temps de loisirs. Les trois temps se décomposent de la manière suivante :

Les lundi, mardi, jeudi, vendredi :

7h30-8h35 : Accueil échelonné des enfants

12h00-13h35 : La restauration scolaire et temps de loisirs

16h30-16h50 : Goûter et temps libre

16h50-17h45 : Activités d'accueil de loisirs périscolaire

17h45-18h30 : Temps libre et départ échelonné des enfants

B. Structure

Les propositions d'activités respecteront les tranches d'âges, les intérêts de collectifs et individuels.

Il sera mis en place deux groupes distincts : un groupe pour les enfants de maternelle, et un groupe pour les enfants de primaire qui pourra lui-même être partagé en deux, si la participation des enfants est trop élevée.

Chaque groupe partage les locaux principaux et espaces extérieurs dans les moments informels de la journée, mais il reste important pour chacun d'eux d'avoir ses activités adaptées à son rythme et à son âge.

C. Les temps de vie quotidienne

L'accueil

L'ALP ouvre ses portes à partir de 7h30 et accueille les enfants jusqu'à 8h35. Il permet d'accueillir l'enfant suivant son propre rythme. Il lui permet d'attendre l'ouverture de l'école tout en s'amusant et en s'éveillant à des jeux de pions ou à des activités d'éveil.

Les repas

Le temps de la restauration est très important. Il doit être un moment convivial pour les enfants. Pendant le repas, les animateurs sont présents, ils doivent

être attentifs à ceux qui ne mangent pas ou trop peu, et inversement à ceux qui mangent énormément. Ils doivent laisser les enfants se servir, les aider si nécessaire. Nous visons ici l'autonomie, la découverte et le respect de la nourriture, la communication entre enfants-adultes et adultes-enfants.

A la cantine, les tables sont disposées sous forme de petits îlots pour créer des groupes et permettre aux enfants de se retrouver entre copains ; les enfants de maternelle ont un mobilier adapté à leur taille.

Nous avons mis en place deux services de restauration scolaire. Le premier service a lieu à 12h00 pour les enfants d'école maternelle, le second a lieu à 12h45 pour les enfants d'école élémentaire.

La toilette, l'hygiène et l'habillement

Pour les petits, se débarbouiller, se laver les mains sont encore des gestes d'apprentissage et il est nécessaire de les laisser faire mais aussi de les aider, de leur montrer.

Pour les grands, l'hygiène doit compter tout autant. Il sera indispensable de le rappeler et le vérifier.

Concernant les vêtements, chaque enfant doit savoir où se trouve ses affaires et en prendre soin.

D. Les temps de loisirs

Il est nécessaire de laisser l'enfant s'installer dans une activité qu'il fera sienne, de lui laisser le temps de la développer et ainsi de permettre de la mener jusqu'au bout. L'ALP doit être un lieu où l'on prend le temps de jouer, pour trouver le plaisir dans ces propres activités. Ce doit être l'occasion pour l'enfant de s'approprier son temps libre tout en partant à la rencontre de l'autre dans l'échange et la communication.

- Les jeux et les temps libres :

Pour les enfants d'école maternelle, nous avons deux temps dans la journée. Le temps qui vient juste après la restauration, d'environ 12h45 à 13h35 et 17h45 à 18h30.

Pour les enfants d'école élémentaire, nous avons deux temps dans la journée. Le temps qui vient juste avant la restauration, d'environ 12h00 à 12h45, puis le soir de 17h45 à 18h30.

Jouer est avant tout la demande première des enfants. Jouer tout simplement pour le plaisir, jouer seul un moment, jouer à plusieurs aussi car c'est à travers les autres que l'on se construit et que l'on apprend à trouver sa place dans le groupe.

Dans le cadre des règles définies, les enfants accèdent à des activités librement.

Pour les petits : lego, jeux de société, pâte à modeler, dessin, lecture, conte...

Pour les grands : jeux de ballons, jeux de société, jeux de cartes, dessin, peinture, lectures, perles...

Des pôles d'intérêts peuvent être aménagés pour permettre une appropriation libre et spontanée.

Parfois, le rythme de l'enfant l'amène à vouloir ne rien faire, agir en tant que spectateur. Ce n'est pas gênant. Il peut se reposer et prendre un moment de détente.

Le temps de 16h30 à 16h50 est aussi un temps d'activité libre pour l'ensemble des enfants, durant lequel, nous proposons à chaque enfant d'avoir leur propre temps pour pouvoir goûter.

5. Les activités menées

Les activités s'organisent le soir de 16h50 à 17h45

A. Les activités

Proposées et présentées par les animateurs, elles sont propices à aiguïser la curiosité des enfants et élargir leurs connaissances. Elles permettent d'avoir un suivi et un développement. Chaque activité est menée par un animateur qui propose, présente et anime avec son groupe d'enfants. Dans certains cas, elles peuvent être à l'initiative d'un enfant ou d'un groupe. Au travers de cela, notre objectif sera pour chaque activité la réalisation de projets matériels.

Les activités doivent permettre à l'enfant de découvrir, de s'approprier des techniques, tout en élargissant son champs d'expériences.

Éventail des activités proposées :

- Activités manuelles (peinture, collage, recyclage, pâte à sel, création artistique...)
- Jeux extérieurs (ballons prisonniers, épervier, course de relais...)

- Relaxation
- Activités sonores et musicales
- Activités d'expressions (danse, théâtre, marionnettes, déguisement, cirque)
- Activités de sensibilisation et de protection de l'environnement
- Grands jeux collectifs à domaine sportif ou intellectuel
- Jeux de pions et de société
- Parcours de motricité
- Activités d'éveil autour du monde
- Activités d'éveil à la vie à l'école
- Activités à la culture méditerranéenne et l'histoire
- Atelier culinaire
- Rencontre intergénérationnelle avec les personnes âgées du village
- Rencontre avec les associations sportives du village (initiation foot, tennis, badminton, volley...)

Il sera organisé plusieurs fois dans l'année des sorties dans le village, des activités culturelles et artistiques, des rencontres avec des intervenants en lien avec notre projet pédagogique.

Veille de vacances scolaire des grands jeux sont organisés au sein de la structure selon un thème.

5. Les locaux

L'ALP dispose d'un bureau et de plusieurs salles, pour faire jouer les enfants et leur donner des points de détente, salles d'école comprises (salle informatique, bibliothèque, salle de motricité). Le mobilier est adapté pour les petits et les grands. Un terrain de sport est à proximité pour l'organisation de jeux et des activités sportives.

Nous utilisons aussi la médiathèque municipale qui est située juste à côté de l'école.

Les enfants se montreront respectueux des locaux et du travail accompli par le personnel de service (remise en place des chaises et des tables, nettoyage après chaque activité).

6. Articulation avec le projet d'école et relation avec les enseignants

Il est important qu'il existe une bonne relation entre l'équipe enseignement, et de l'équipe d'animation de l'ALP. Il est peut-être intéressant qu'entre le directeur de l'école, de l'ALP, chacun puisse participer aux réunions de l'ALP et du conseil d'école pour permettre un meilleur travail en équipe. En effet, certaines activités de l'ALP peuvent être en relation avec les différentes actions de l'école (projet d'école, kermesse, spectacle de fin année, carnaval...)

7. La direction et l'équipe d'animation

A. La direction garante du projet

Le projet pédagogique, une fois expliqué, amendé, compris et accepté par tous, sert de référence tout au long de l'année. En cas de divergence, c'est le projet qui a force de loi. La direction veillera donc à l'application des principes énoncés dans ce projet et rendra compte de son travail à monsieur le Maire d'Alignan-du-vent. Le directeur est garant de la sécurité physique et affective des enfants.

B. L'équipe d'animation

L'équipe d'animation se compose d'une directrice, et de trois animatrices ainsi qu'une animatrice supplémentaire pour le temps des repas et d'un agent de service.

La directrice titulaire du BAFD a pour fonction :

- L'animation de l'équipe
- La gestion financière, matérielle et administrative.
- Communiquer avec l'équipe, les partenaires et les familles.
- La formation des animateurs, le suivi et la validation des animateurs stagiaires
- L'animation des différents moments de la journée et l'accueil des enfants.
- La préparation des activités et leur mise en place

Les animatrices diplômées ou en formation ont pour fonction :

- L'animation des différents moments de la journée et l'accueil des enfants.

- La préparation des activités et leur mise en place.
- Garants de la sécurité physique et affective de chaque enfant, du respect des lieux et du matériel, ainsi que l'application des règles de vie.
- S'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités définis en équipe.
- L'animateur est disponible et à l'écoute des enfants
- Participent aux réunions de préparation, d'évaluation, et de bilan.

C. La formation d'animateur

Le directeur est garant de la formation des animateurs. Il suit particulièrement les animateurs en formation (BAFA, formation professionnelle), et assure leur validation. Pour progresser l'animateur doit peaufiner sa réflexion sur l'enfant, et l'activité. L'expérience, l'analyse des situations avec toute l'équipe ou la direction, la lecture d'ouvrages doivent permettre à l'animateur d'aller plus loin dans la réflexion et la formation. Le recul de la direction permettra à l'animateur d'avoir des repères sur ses actions.

D. L'évaluation

L'évaluation avec les enfants est régulière et de manière formelle (avec des outils) et informel (temps d'échange).

Des réunions d'équipe sont organisées une fois par semaine afin d'assurer le suivi des animations. Ces temps de régulation permettent de s'adapter et de moduler la mise en œuvre des activités.